



Stéphanie SILVESTRE

SIRET 535 262 547 00040 - Déclaration d'activité de formation n° 93.83.05823.83
auprès de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Représenté par Stéphanie SILVESTRE, gérante et formatrice en massage bien-être

Bulletin pour inscription au stage de Chi Nei Tsang

Session 1 : du samedi 25 au lundi 27 mai 2024 sur St Raphaël

Session 2 : du samedi 8 au lundi 10 juin 2024 sur St Raphaël

A renvoyer à : SILVESTRE Stéphanie, 291 av Général Norbert RIERA, Villa Roma A, 83600 Fréjus

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal: Ville:

Tel portable: Email:

Profession :

Formations bien-être que vous avez déjà effectuées :

Demande de prise en charge (entourer la bonne réponse) : oui non

Si oui, par quel OPCA :

Je joins un chèque à l'ordre de **STEPHANIE SILVESTRE de 110 euros d'acompte**

Annulation du stage :

- En cas d'annulation du stage par le stagiaire, par email ou par courrier recommandé avec AR uniquement, avant le 4 mai 2024 l'acompte sera restitué intégralement, à partir du 4 mai 2024 l'acompte de 110 euros sera conservé en dédommagement de la désorganisation que cela engendre.
- En cas d'annulation du stage par l'intervenant, l'acompte sera restitué intégralement.

* Session 1 au plus tard le premier jour du stage, le stagiaire règlera le coût de la session 1 dans son intégralité, soit 50% du coût total des 6 jours de formation.

* Session 2 au plus tard le premier jour du stage, le stagiaire règlera le solde de la formation en déduisant l'acompte de 110 euros et le versement de la session 1.

La réservation prend effet à la réception de l'acompte s'il reste de la place. Devis, convention de formation, questionnaire d'entrée suivront avec la mention s'il y a une demande de prise en charge ou pas.

En cas d'insuffisance de stagiaires le stage pourra être reporté à une date ultérieure.

Date :

Signature : (Précédée de la mention "lu et approuvé")